



# PLATEFORME DE BIOLOGIE IN VIVO

## PROCÉDURE NORMALISÉE DE FONCTIONNEMENT (PNF)

TITRE :		NO PNF :
RONDE QUOTIDIENNE ET HORAIRES D'ENTRETIEN		800-OPE-15
DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :	RÉVISION :	DATE :
2004-10-01	6	2023-10-05
		PAGE :
		1 DE 6

### APPROBATION

DIRECTRICE DES OPÉRATIONS: Manon Valiquette	SIGNATURE : 	DATE : 2023-10-05
CHEF DE SERVICE VÉTÉRINAIRE : Julie Gervais	SIGNATURE : 	DATE : 2023-10-05

PROCÉDURE NORMALISÉE DE FONCTIONNEMENT (PNF)		
TITRE :	RONDE QUOTIDIENNE ET HORAIRE D'ENTRETIEN DE L'ANIMALERIE	NO PNF : 800-OPE-15
DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :	RÉVISION : 6	DATE : 2023-10-05
2004-10-01		PAGE : 2 DE 6

## TABLE DES MATIÈRES

### **1.0 INTRODUCTION**

- 1.1 Objectif
- 1.2 Application
- 1.3 Information générale
- 1.4 Droit d'accès
- 1.5 Matériel
- 1.6 Définitions

### **2.0 MÉTHODES/PROCESSUS**

- 2.1 Ronde quotidienne : secteurs SPF-pharmacie-quarantaine

### **3.0 RÉFÉRENCES**

### **4.0 FORMULAIRE**

PROCÉDURE NORMALISÉE DE FONCTIONNEMENT (PNF)		
TITRE :	RONDE QUOTIDIENNE ET HORAIRE D'ENTRETIEN DE L'ANIMALERIE	NO PNF : 800-OPE-15
DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :	RÉVISION : 6	DATE : 2023-10-05
2004-10-01		PAGE : 3 DE 6

## 1.0 INTRODUCTION

### 1.1 Objectif

Décrire une procédure normalisée de fonctionnement pour expliquer la ronde quotidienne et l'horaire d'entretien de l'animalerie.

### 1.2 Application

Cette PNF est une directive de l'administration de la plateforme de biologie In vivo (PBIV) et doit être appliquée par tous les employés et les usagers de l'animalerie.

### 1.3 Information générale

Lorsqu'une personne fait face à une situation où cette PNF ne peut être respectée, elle doit immédiatement en référer à son supérieur.

Cette PNF respecte en tout temps les règles régies par les responsables de la santé et sécurité au travail (SST) de l'Université de Montréal.

### 1.4 Droit d'accès

1.4.1 Tout usager devra :

- A) Lire les PNF.
- B) Suivre une formation sur place donnée par une personne dûment mandatée.
- C) S'acquitter de ses responsabilités.

1.4.2 Responsabilités

Les personnes ayant accès à la PBIV sont responsables de la qualité de leur environnement, de la sécurité qui y règne et de son entretien minimal. Tout comportement fautif ou négligent face aux animaux ou aux équipements sera rapporté au chef des services vétérinaires ou au à la directrice des opérations – Plateformes scientifiques. Cette personne pourrait se voir interdire l'accès à la PBIV.

### 1.5 Matériel

1.5.1 Appareils/Instruments/Équipements

N/A

1.5.2 Documents

N/A

1.5.3 Formulaires spécifiques à cette PNF

800-OPE-15-FOR-1; Ronde quotidienne et horaire d'entretien de l'animalerie

PROCÉDURE NORMALISÉE DE FONCTIONNEMENT (PNF)			
TITRE : RONDE QUOTIDIENNE ET HORAIRE D'ENTRETIEN DE L'ANIMALERIE		NO PNF : 800-OPE-15	
DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : 2004-10-01	RÉVISION : 6	DATE : 2023-10-05	PAGE : 4 DE 6

#### 1.5.4 Autres PNF reliées

800-OPE-14; Contrôle des conditions environnementales des salles d'hébergement.

800-OPE-16; Entretien du secteur SPF.

800-OPE-17; Entretien du secteur quarantaine.

800-OPE-18; Entretien du secteur conventionnel.

800-OPE-20; Entretien du secteur laverie côté souillé.

800-STA-08; Observations et examens cliniques chez les animaux.

800-EQU-11; Enceintes de sécurité biologique : utilisation et entretien.

## 1.6 Définitions

### 1.6.1 Définitions spécifiques

N/A

## 2.0 MÉTHODES/PROCESSUS

### 2.1 Ronde quotidienne : secteur SPF-conventionnel-quarantaine

- Une observation des animaux est effectuée quotidiennement. D'abord, repérer les dégâts d'eau puis faire le reste des observations (état de santé, comportement, niveau de nourriture, souillures de la cage) plus minutieusement par la suite. Tout dégât d'eau ou problème de santé ou de comportement détecté doit être signalé immédiatement au TSA responsable de la pièce ou au vétérinaire.
- Les animaux doivent avoir de l'eau et de la nourriture fraîche à volonté (ou selon les recommandations du protocole ou du vétérinaire). Le matériel d'enrichissement de base doit être présent dans chaque cage ou selon les recommandations du protocole.
- La température ambiante est vérifiée tous les matins dans chacune des salles d'hébergement et est notée sur le formulaire prévu à cet effet.
- Le fonctionnement adéquat du système d'hébergement (moteur et intégrité des préfiltres) est inspecté quotidiennement. Les filtres du système de ventilation de la pièce sont aussi inspectés visuellement. Tous les 28 jours, les préfiltres des moteurs de support ventilés sont changés.
- Lorsque des bouteilles sont utilisées pour alimenter les souris et rongeurs en eau, elles sont vérifiées tous les jours et changées au besoin au minimum une fois par semaine lors du changement de cage (aux 9-11 jours).
- Le plancher est balayé une fois par jour du lundi au vendredi après les observations et/ou après les changements de litière ou les manipulations importantes d'animaux. Le plancher est ensuite lavé à l'aide d'une vadrouille en microfibre et d'un produit désinfectant.

PROCÉDURE NORMALISÉE DE FONCTIONNEMENT (PNF)		
TITRE : RONDE QUOTIDIENNE ET HORAIRE D'ENTRETIEN DE L'ANIMALERIE		NO PNF : 800-OPE-15
DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : 2004-10-01	RÉVISION : 6	DATE : 2023-10-05
		PAGE : 5 DE 6

- Apporter le matériel manquant de la salle d'hébergement, le ranger de façon usuelle en effectuant la rotation du matériel selon les dates d'expiration.
- Le cartable doit être rempli lorsque la ou les tâches ont été effectuées et pas avant.
- Les trappes collantes des SAS doivent être vérifiées quotidiennement.
- Le lave-yeux situé dans le SAS de chaque salle d'hébergement doit être testé au deux semaines.

### 3.0 RÉFÉRENCES


N/A

### 4.0 FORMULAIRE

**PROCÉDURE NORMALISÉE DE FONCTIONNEMENT (PNF)**

TITRE : <b>RONDE QUOTIDIENNE ET HORAIRE D'ENTRETIEN DE L'ANIMALERIE</b>		NO PNF : <b>800-OPE-15</b>
DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : <b>2004-10-01</b>	RÉVISION : <b>6</b>	DATE : <b>2023-10-05</b>
		PAGE : <b>6 DE 6</b>

**800-OPE-15-FOR-1; RONDE QUOTIDIENNE ET HORAIRE D'ENTRETIEN DE L'ANIMALERIE**



800-ope-15-for-1; RONDE QUOTIDIENNE et HORAIRE d'ENTRETIEN de l'ANIMALERIE  
Espèce hébergée :

No de salle :  
Année :

✓ = Effectué

Jour	Vérification									Action			Anomalies	Naissances	Initiales
	Observation des animaux	Eau, nourriture, enrichissement	Trappe collante (SAS)	Température ambiante (°C)			Filtres de la pièce (indiquer en remarques si le filtre est changé)	Filtres des supports (indiquer en remarques le numéro de support auquel le filtre est changé)	Moteurs des supports (indiquer en remarques si le moteur est débranché)	Changement de cages (indiquer en remarques les numéros de supports qui ont été changés)	Balayer et laver le plancher	Désinfection de la pièce			
				Min.	Actuelle	Max.									
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															
13															
14															
15															
16															
17															
18															
19															
20															
21															
22															
23															
24															
25															
26															
27															
28															
29															
30															
31															

Remarques:

1	4	7
2	5	8
3	6	9